



CHARTRE DE BONNE CONDUITE

Éthique sportive du rameur et de la rameuse

1-L'esprit sportif

- a. Je respecte les règles du jeu
- b. J'accepte toutes les décisions de l'arbitre sans jamais mettre en doute son intégrité
- c. Je démontre un esprit d'équipe **par une collaboration franche avec les coéquipiers et les entraîneurs**
- d. J'aide les coéquipiers qui présentent plus de difficultés
- e. Je me mesure à un adversaire dans l'équité. Je compte sur mon talent et mes habiletés pour tenter d'obtenir la victoire
- f. Je refuse de gagner par des moyens illégaux et par tricherie
- g. J'accepte les erreurs de mes coéquipiers

2-Le respect

- a. Je considère un adversaire sportif comme indispensable pour ramer et non comme un ennemi
- b. J'agis en tout temps avec respect et courtoisie avec les entraîneurs, les officiels, les coéquipiers, les adversaires et spectateurs
- c. Je refuse toute forme de violence, qu'elle soit verbale ou physique
- d. J'utilise un langage précis sans injure



e. Je poursuis mon engagement envers mes coéquipiers, mon entraîneur et mon équipe jusqu'au bout (horaires, assiduité tout au long de la saison)

3-La dignité

- a. Je conserve en tout temps mon sang froid et la maîtrise de mes gestes face aux autres participants
- b. J'accepte la victoire avec modestie sans ridiculiser l'adversaire
- c. J'accepte la défaite en étant satisfait de l'effort accompli dans les limites de mes capacités
- d. J'accepte la défaite en reconnaissant également le bon travail accompli par l'adversaire

4-Le plaisir

- a. Je rame pour m'amuser
- b. Je considère la victoire et la défaite comme une conséquence du plaisir de ramer
- c. J'accepte la défaite en étant satisfait de l'effort accompli dans les limites de mes capacités
- d. J'accepte la défaite en reconnaissant également le bon travail accompli par l'adversaire
- e. Je considère le dépassement personnel plus important que l'obtention d'une médaille ou d'un trophée

5-L'honneur

- a. Je me représente d'abord en tant qu'être humain
- b. Je représente aussi ***mon équipe et mon club***



- c. Je véhicule les valeurs de mon sport par chacun de mes comportements
- d. Je suis l'ambassadeur des valeurs de l'esprit sportif

Éthique sportive de l'Entraîneur

- Il transmet l'esprit d'équipe et la culture du club, éduque ses rameurs et rameuses pour les amener vers la pratique d'un esprit collectif et leur faire découvrir leurs capacités individuelles
- Il s'engage à être à l'heure aux entraînements et aux compétitions, prépare les entraînements, prévoit les déplacements pour les compétitions avec les parents et manage les rencontres.
- Il est responsable de son groupe, de sa dynamique, de sa sérénité, de son épanouissement mais surtout de sa sécurité.
- Il doit être irréprochable pour ses rameurs et rameuses : assiduité, moralité, ponctualité, exemplarité.
- En contrepartie il a droit au respect, à l'aide et au soutien de tous : rameurs, rameuses, dirigeants, entraîneurs et parents.
- Il a droit à la reconnaissance de son travail liée à son investissement, ses qualifications et sa responsabilité dans sa mission éducative.
- Considère chaque rameur ou rameuse avec respect et équité, sans égard au sexe, au pays d'origine, au potentiel physique, au statut socio-économique.
- Agis dans le meilleur intérêt des rameurs ou rameuses du point de vue de leur épanouissement total



- Tiens compte que le développement de la personne prime sur le développement du sport
- Privilégie la réussite scolaire des rameurs ou rameuses dans la poursuite d'objectifs sportifs
- Prend des décisions raisonnées face à la participation d'un rameur ou rameuse
- Est conscient de la pression qui pèse constamment sur les rameurs ou rameuses (sport, école, famille...)

- ***L'esprit sportif***
 - Connaît et respecte les règles écrites et non écrites de l'aviron
 - Respecte toutes les décisions des arbitres sans jamais mettre en doute leur intégrité
 - Considère la victoire et la défaite comme une conséquence du plaisir de ramer
 - Respecte les rameurs, entraîneurs et partisans des autres équipages et exige un comportement identique des rameurs

- ***L'intégrité***
 - a. Fait preuve d'honnêteté envers les rameurs, le sport, les autres membres de la discipline et la population
 - b. Honore ses engagements écrits et verbaux face aux rameurs et à l'association
 - c. Refuse de gagner par des moyens illégaux ou par tricherie
 - d. Evite toute fausse représentation quant à son niveau de compétence
 - e. Encourage ses rameurs à développer et maintenir l'honnêteté dans leurs relations avec les autres



- ***La responsabilité***

- f. Contribue à l'avancement de la discipline par l'échange de ses connaissances et de son expérience avec ses rameurs et collègues
- g. Fait preuve de courtoisie, de franchise et de respect envers ses rameurs et collègue ainsi qu'avec l'adversaire
- h. S'assure que l'équipement et les installations sportives respectent le niveau de développement des rameurs et les principes de sécurité
- i. Informe les rameurs des dangers inhérents à la pratique de leur sport
- j. Informe les rameurs des dangers inhérents à la consommation de boissons alcoolisées ou de drogues

- ***La conduite personnelle***

- k. Utilise un langage précis sans injure ni expression vulgaire
- l. Donne les consignes à ses rameurs sans marque d'énervernement ou de colère excessive
- m. Prend conscience du pouvoir que détient l'entraîneur afin de respecter en totalité l'intégrité physique et mentale des rameurs
- n. Véhicule l'importance d'une bonne condition physique, en encourageant les rameurs à être en bonne forme physique tout au long de l'année
- o. Projette une image qui reflète les valeurs positives de l'aviron et de l'entraîneur



Éthique sportive du Parent

- Il ne force pas l'enfant à pratiquer un sport contre son gré. Il se rappellera que l'enfant fait du sport pour son plaisir et non pour le sien.
- Il aide et accompagne la formation de l'enfant au sein du club en respectant les règles, les arbitres, l'environnement, les dirigeants et les entraîneurs de toutes les équipes présentes.
- Il est souhaitable que les parents accompagnent leur enfant le plus souvent possible (compétition et entraînement) mais qu'ils restent en retrait lors des activités, tout en aidant les éducateurs par leur attitude, leur tenue, leurs propos.
- Il s'assure systématiquement de la présence d'un entraîneur ou d'un responsable de l'équipe de leur enfant avant de le laisser seul à un entraînement ou à une compétition, et de le récupérer à l'heure exacte à la fin des entraînements et des compétitions.
- Il doit aider l'enfant à accepter les contraintes (présence, ponctualité, assiduité) des entraînements et des compétitions, officielles ou amicales.

Il instaure un dialogue avec l'entraîneur pour le saluer, s'intéresser aux progrès de leur enfant, s'informer sur les matchs à venir, donner ses éventuelles disponibilités